

Annexe explicative : Jura historique et Jura suisse canton

Sous le descripteur "**JURA HISTORIQUE (SUISSE)**", on trouve les documents traitant du territoire attribué en 1815 par le Congrès de Vienne au canton de Berne, territoire correspondant grosso modo à celui de l'ancien Evêché de Bâle. Il comprend l'actuel canton du Jura, les 3 districts de Courtelary, de Moutier et de La Neuveville formant l'actuel Jura bernois, ainsi que le Laufonnais, rattaché depuis 1994 au canton de Bâle-Campagne. En dépit de son nom, le descripteur Jura historique (Suisse) n'a pas de connotation historique ou chronologique.

Sous le descripteur "**JURA (SUISSE, 6 DISTRICTS)**", on trouve les documents traitant du territoire constitué par les 3 districts du canton du Jura (Delémont, Franches-Montagnes, Porrentruy) ainsi que par les 3 districts constituant l'actuel Jura bernois (Courtelary, Moutier, La Neuveville).

Sous le descripteur "**JURA (SUISSE, CANTON)**", on trouve les documents traitant de la République et canton du Jura depuis 1979

Sous le descripteur "**JURA BERNOIS (SUISSE, 3 DISTRICTS)**", on trouve les documents traitant du Jura bernois constitué par les districts de Courtelary, de Moutier et de La Neuveville, restés dans le canton de Berne après les plébiscites de 1974 et 1975, votations qui donnèrent naissance en 1979 au canton du Jura.

Sous le descripteur "**QUESTION JURASSIENNE**", on trouve les documents traitant du problème de minorité du Jura, suite à son rattachement au canton de Berne en 1815. L'entrée en souveraineté du canton du Jura en 1979 n'a pas résolu la question.

Source : RERO, mots matières

Porrentruy, le 5 août 2020